



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Paul Constans
Montluçon



Bureau

N° de courrier

Affaire suivie par :

Raphaël BAUDIMANT

Tél : 04.70.08.19.30 | 06.29.36.26.86

Mél : raphael.baudimant@ac-clermont.fr

Rue Christophe Thivrier
03100 Montluçon

Protocole d'utilisation de la WiFi à la Maison des Lycéens et des Etudiants du lycée Polyvalent Paul Constans

Objectif :

Ce protocole vise à définir les règles et les bonnes pratiques pour l'utilisation de la connexion WiFi mise à disposition des élèves à la Maison des Lycéens et des Etudiants du lycée Polyvalent Paul Constans. Il a pour but d'assurer une utilisation sécurisée, équitable et responsable de cette ressource.

Champ d'application :

Ce protocole s'applique à tous les élèves & étudiants du lycée utilisant la connexion WiFi dans la cafétéria.

Règles d'utilisation :

Accès à la WiFi :

→ Identification: L'accès à la WiFi est réservé aux élèves & étudiants du lycée.

Chaque élève doit se connecter à l'aide de l'identifiant et du mot de passe fournis par l'association.

→ Heures d'utilisation: La WiFi est accessible pendant les heures d'ouverture de la cafétéria, soit de 8h30 à 17h00 en semaine.

→ Utilisation Responsable :

- ⇒ Navigation: Les élèves doivent utiliser la WiFi de manière responsable. L'accès à des sites inappropriés (violents, pornographiques, incitant à la haine, etc.) est strictement interdit.
- ⇒ Téléchargement: Le téléchargement de fichiers volumineux est interdit afin de préserver la bande passante pour l'ensemble des utilisateurs.
- ⇒ Respect de la vie privée: Les élèves doivent respecter la vie privée des autres en évitant toute forme de cyberharcèlement, de piratage ou de surveillance non autorisée.

Sécurité :

→ Mises à jour: Les appareils connectés doivent être à jour en termes de système d'exploitation et de logiciels antivirus pour éviter toute propagation de virus ou de malware sur le réseau.

→ Réseau sécurisé: Les élèves doivent se connecter uniquement au réseau WiFi officiel de la MDLE,

nommé « **Wifi_MDLE_PUBLIC** ».

Toute tentative de connexion à un réseau non autorisé ou de création d'un hotspot personnel est interdite.

Équité :

→Partage de la bande passante: Les élèves sont encouragés à utiliser la WiFi principalement pour des activités pédagogiques.

→L'utilisation excessive de la bande passante pour des activités non essentielles (streaming, jeux en ligne) doit être évitée pour permettre à tous un accès équitable.

Sanctions :

Tout manquement à ce protocole peut entraîner des sanctions allant de la suspension temporaire de l'accès à la WiFi jusqu'à des mesures disciplinaires plus sévères en fonction de la gravité de l'infraction.

Maintenance et Support :

→Assistance: En cas de problèmes de connexion, les élèves peuvent contacter le service informatique du lycée par email à 0030026M-informatique@ac-clermont.fr ou directement auprès de la MDLE.

→Surveillance: Le réseau WiFi est régulièrement surveillé pour détecter et prévenir toute utilisation abusive ou tout problème technique.

Conclusion :

En utilisant la WiFi mise à disposition dans la cafétéria, les élèves s'engagent à respecter ce protocole.

Fait à Montluçon le

Le Référent Numérique TICE
Raphaël BAUDIMANT

La MDLE du lycée

L'élève ou l'étudiant(e)